

MINISTERE DE L'INTERIEUR

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'EQUIPEMENT  
ET DES INFRASTRUCTURES

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

MINISTERE DES TRANSPORTS



## COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Afin de lutter contre l'occupation anarchique du domaine public par certains particuliers et opérateurs économiques, le Gouvernement de la République va entreprendre dans les tout prochains jours, une opération de restauration de la voie publique, des accotements et des terres pleins centraux dans le Grand Libreville (Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum)

Aussi, le Gouvernement accorde-t-il aux contrevenants un délai de 48 heures à compter de la publication du présent communiqué, pour libérer les espaces publics anarchiquement occupés.

Enfin, le Gouvernement de la République, compte sur le sens civique des populations pour collaborer et faciliter le travail des équipes dédiées à cette opération.

Le présent communiqué tient lieu de mise en demeure.

Fait à Libreville, le 17 /06/2021

Le Ministre d'Etat  
Ministre de l'Intérieur

Lambert-Noël MATHA

Le Ministre de la Défense Nationale

Michael MOUSSA ADAMO

Le Ministre des Travaux Publics  
de l'Equipement et des Infrastructures

Léon Armel BONDA BALONZI

Le Ministre de l'Habitat  
et de l'Urbanisme

Olivier Abel NGOMIYE.

le Ministre des Transports

Brice Constant FACILAT.